



Chambre
Belge des
Traducteurs
et Interprètes

Belgische
Kamer van
Vertalers
en Tolken

Atelier sur le réseautage

Date : jeudi 15 septembre 2016, de 15h à 18h
Lieu : CBTI – 24, rue Montoyer – 1000 Bruxelles
Contact : Agnès Feltkamp : agnes.feltkamp@translators.be
Catégorie : Formations

Où peut-on rencontrer des clients potentiels ?
Comment se présenter de manière convaincante ?
À quels événements participer (entre traducteurs/interprètes et en dehors du secteur) ?
Comment utiliser les réseaux sociaux à des fins professionnelles ?

Cet atelier vous donnera des trucs et astuces pour créer un réseau de qualité et l'entretenir. L'objectif sera de vous suggérer quelques pistes. À vous de faire l'effort de les suivre !

Vous recevrez des conseils généraux, mais aussi ciblés en fonction de vos spécialisations. Quelques exercices pratiques sont aussi prévus.

L'atelier se déroulera en néerlandais et en français, avec soutien ad hoc dans l'autre langue si nécessaire.

Profitez des conseils des animatrices et de l'ensemble des participants !

Animatrice

Agnès Feltkamp est active depuis 1994 comme traductrice indépendante. Elle est spécialisée en traductions médicales, pharmaceutiques, scientifiques et techniques en néerlandais. Membre de la Chambre belge des traducteurs et interprètes depuis 1997, elle est active au Conseil d'administration depuis 1999.





Chambre
Belge des
Traducteurs
et Interprètes

Belgische
Kamer van
Vertalers
en Tolken

Préparation

Vous souhaitez des conseils plus personnalisés ? Envoyez au plus vite un e-mail à l'animatrice dans lequel vous préciserez vos langues de travail, vos domaines de spécialisation et les activités (culturelles, sportives, etc.) qui vous intéressent en général.

agnes.feltkamp@translators.be

MODALITÉS PRATIQUES

Date et heure

Judi 15 septembre 2016, de 15h à 18h

Adresse

24, rue Montoyer, 1000 Bruxelles

Participation aux frais

- Membres et équivalents* : **50 EUR**
- Non-membres : **80 EUR**

* Équivalents : membres associés, enseignants auprès des membres associés institutionnels. Pour les participants qui s'affilieront en 2016, la différence sera déduite de leur première cotisation.

Paiement avant le 9 septembre

Uniquement par virement sur le compte de la CBTI :

IBAN BE32 3100 4638 6702

BIC BBRUBEBB

Les participants recevront une quittance pour leur comptabilité.

Inscription

Par e-mail à l'adresse secretariat@cbti-bkvt.org pour **le vendredi 9 septembre 2016** au plus tard.

